



# CEJEC - Centre d'études juridiques européennes et comparées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEJEC - Centre d'études juridiques européennes et comparées. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02032603

**HAL Id: hceres-02032603**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032603>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :  
Centre d'Etudes Européennes et Comparées  
CEJEC  
sous tutelle de  
l'établissement :  
Université Paris Ouest Nanterre La Défense





agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Unités  
de recherche

*Le Directeur*

**Pierre Glaudes**



## Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

**Critère 1 - C1** : Production et qualité scientifiques ;

**Critère 2 - C2** : Rayonnement et attractivité académique ;

**Critère 3 - C3** : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

**Critère 4 - C4** : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

**Critère 5 - C5** : Implication dans la formation par la recherche ;

**Critère 6 - C6** : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **Centre d'Etudes Juridiques Européennes et Comparées - CEJEC**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A	A	A	A+	A+	A



# Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre d'Etudes Européennes et Comparées
Acronyme de l'unité :	CEJEC
Label demandé :	EA
N° actuel :	2320
Nom des directeurs (2012-2013) :	M. Ismaël OMARJEE et M <sup>me</sup> Laurence SINOPOLI
Nom des porteurs de projet (2014-2018) :	M. Ismaël OMARJEE et M <sup>me</sup> Laurence SINOPOLI

## Membres du comité d'experts

Président : M. Jean-Marie CARBASSE, Université Montpellier 1

Experts :

M. Gérard GUYON, Université Bordeaux 4

M<sup>me</sup> Frédérique RUEDA, Université Bordeaux 4

M<sup>me</sup> Anne-Marie TOURNEPICHE, Université Toulouse 1 Capitole

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Louis-Augustin BARRIERE

Représentant(s) de l'établissement tutelle de l'unité :

M. Matthieu CONAN, Université Paris 10

M. Philippe GERVAIS-LAMBONY, Université Paris 10



## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'études européennes et comparées (CEJEC) a été fondé en 1990 par Mme M.-F. NICOLAS pour développer les recherches en droit européen et comparé au sein de l'URF droit de l'Université Paris 10 Nanterre. Son équipe de direction a été renouvelée depuis 2010, à la suite du départ de deux professeurs respectivement à l'Université Paris 1 et à l'Université Lyon 3.

L'unité a ses locaux sur le campus de Nanterre dans le bâtiment F de l'Université Paris Ouest, 200, Avenue de la République, Nanterre (92).

### Équipe de Direction

M. Ismaël OMARJEE (depuis 2010-2011) et M<sup>me</sup> Laurence SINOPOLI (depuis 2011-2012).

### Nomenclature AERES

SHS 2\_1 Droit

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14	18	17
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	0	0	0
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0	0	0
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	0	0	0
<b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	0	0	0
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,33	0,33	
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>14,33</b>	<b>18,33</b>	<b>17</b>

Taux de producteurs	<b>94,4 %</b>
---------------------	---------------



<b>Effectifs de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2012</b>	<b>Nombre au 01/01/2014</b>
Doctorants	36	
Thèses soutenues	10	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	0	
Nombre d'HDR soutenues	0	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	6



## 2 • Appréciation sur l'unité

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité a relevé les points forts suivants :

- une unité en bon état de marche qui a su tout à la fois maintenir son dynamisme malgré le départ de ses directeurs au cours de la période de référence, assurer le renouvellement de ses membres (4 nouveaux membres) et l'élargissement de ses thématiques de recherche ;
- une remarquable association des doctorants à toutes les activités de l'unité avec une place importante accordée à la formation des jeunes chercheurs, en particulier dans l'ordre méthodologique (spécificité de la méthode comparatiste) ;
- une ouverture internationale, essentiellement européenne.

### Points à améliorer et risques liés au contexte

Le comité souligne le point à améliorer suivant :

- le soutien administratif apporté à l'unité.

### Recommandations

Il faudrait continuer à rechercher des partenariats extérieurs non seulement pour trouver des ressources complémentaires (du moins à la marge), mais surtout pour conserver un lien aussi étroit que possible avec l'environnement socio-économique et culturel, national et international, lien indispensable à une recherche dynamique.





### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le rapport fourni au comité de visite ainsi que les échanges, lors de la visite, avec les responsables et les membres de l'unité témoignent d'une activité de recherche importante et de qualité. Si l'on exclut les communications orales non suivies de publication (45 titres), la production globale, toutes catégories confondues, approche les 200 références. L'unité est représentée dans de nombreuses rencontres scientifiques de niveau national et international, avec des interventions le plus souvent publiées dans les Actes (32 titres). On note aussi une forte proportion d'articles publiés dans des revues avec comité de lecture répertoriées par l'AERES (68 titres, pour seulement 28 publiés dans des revues de second rang).

L'unité organise très régulièrement des conférences / débats sur des sujets de fond ou d'actualité qui rassemblent des intervenants de tout premier plan.

Cette production correspond pour l'essentiel à un des objectifs majeurs du centre qui vise à mettre en relation des connaissances sur institutions, les règles et les procédures permettant de comprendre les dispositifs juridiques applicables, en insistant sur leur relativité ce qui constitue une approche originale et, en quelque sorte, la marque de fabrique de cette unité de recherche.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'objet même des recherches du CEJEC, qui est centré beaucoup plus sur le droit matériel que sur les aspects institutionnels de la construction européenne, implique une ouverture constante sur les réalités juridiques des autres pays européens. C'est la raison pour laquelle l'unité a systématiquement noué des partenariats avec d'autres unités françaises et étrangères adonnées aux mêmes thématiques. En particulier, le CEJEC est engagé au sein du GDR n° 3452 « Réseau universitaire européen / Droit de l'espace de liberté, sécurité et justice », créé en 2011 par le CNRS pour regrouper une UMR et quatre EA, dont le CEJEC. Membre fondateur de ce Groupement, le CEJEC a participé aux ateliers doctoraux de Bayonne (2010) et de Lyon (2012) organisés sous son égide, et les membres du CEJEC nourrissent régulièrement le site du GDR par des billets d'actualité (<http://www.gdr-elsj.eu>).

Par ailleurs, les cycles de conférences organisées par l'unité sont l'occasion d'accueillir des chercheurs venant d'autres universités françaises ou européennes : au cours de la période de référence, plus de vingt conférenciers étrangers et une dizaine de français ont été ainsi invités par les responsables de l'unité.

Le comité a noté que le CEJEC avait pris part en tant que partenaire à un projet ANR (Eurocivis).

Enfin, le site internet de l'unité, bien à jour, permet de faire connaître les activités de cette unité et de publier en ligne des documents de travail et des études provisoires.

Le CEJEC exerce donc un rayonnement national et international.

#### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'unité a organisé des débats sur les aspects européens et comparés du droit d'asile qui ont suscité un vif intérêt dans le monde associatif, institutionnel et politique (par exemple, la participation de représentants du GISTI et de MIGREUROPE à la conférence sur l'asile en Méditerranée). Par ailleurs, le CEJEC a effectué une mission d'expertise sur *Le testament en Europe* dans le cadre d'une convention passée avec l'*Association du réseau européen des Registres testamentaires* (ARERT) ; le succès de cette première mission a conduit l'ARERT à solliciter le CEJEC pour une deuxième étude consacrée au testament transfrontalier, à réaliser en 2013.

La publication de chroniques régulières dans les *Petites Affiches*, auxquelles les doctorants sont étroitement associés, participe aussi de ce souci d'ouverture sur l'environnement socio-économique et culturel.

Cette interaction, forte au regard des effectifs relativement réduits du Centre, correspond à la volonté des dirigeants du centre d'apporter des réponses aux enjeux sociaux, économiques et culturels de notre époque.



## Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La vie de l'unité a été marquée, pendant la période de référence par l'arrivée de quatre maîtres de conférences mais aussi par le départ des deux professeurs qui la dirigeaient. Toutefois, leurs successeurs ont su réagir et maintenir le dynamisme de l'unité. La vie de l'unité est régulée par des statuts prévoyant une structuration classique de l'unité (directeur, directeur adjoint, conseil, assemblée générale). Le site internet de l'unité permet de mieux faire circuler l'information entre les membres du centre.

Le comité a pu observer une très bonne réactivité aux appels d'offre (en particulier de l'ANR), même si l'insuffisance de personnel administratif interdit une politique systématique à cet égard. Le projet de « fédération » avec huit autres unités du secteur SHS 2 de la même Université devrait permettre une mutualisation des moyens en particulier dans le domaine de la gestion administrative de l'unité. On peut néanmoins souligner la grande efficacité de l'unique agent administratif qui, affectée à deux unités (CEJEC et CEDCACE) et à l'UFR, assure seule la gestion des bibliothèques (prêts et commandes d'ouvrages), le suivi du budget, le secrétariat des deux M 2 adossés aux deux unités et les relations avec les étudiants de M 2 et les doctorants. Depuis 2012, ce secrétariat est installé dans un bureau dédié, ce qui constitue un grand progrès par rapport à la situation antérieure.

## Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le CEJEC est adossé à deux masters -Etudes bilingues des droits de l'Europe (M2 BDE) et de Juriste européen des affaires (M2 JE)- aux thématiques très proches.

Les responsables de l'unité ont toujours accordé une grande importance à la formation des doctorants -qui sont aussi rattachés à l'Ecole doctorale sciences juridiques et politiques de l'Université Paris ouest (ED n°141)- en les associant aussi étroitement que possible aux activités collectives. Les doctorants sont naturellement invités aux conférences organisées par le CEJEC et aux rencontres de l'Ecole doctorale et du GDR cité ci-dessus.

D'autre part, l'accompagnement des doctorants s'inscrit de façon plus systématique dans le cadre des « vendredis des Docs » qui ont lieu tous les deuxièmes vendredis des mois pairs. Au cours de ces rencontres, chaque doctorant expose régulièrement l'avancement de sa recherche devant un public composé des autres doctorants et d'enseignants-chercheurs. De l'avis des doctorants entendus à huis clos, cet exercice est à la fois très exigeant et très utile. Il permet de briser la solitude de l'apprenti chercheur en le mettant en situation d'échanger avec ses homologues, en particulier du point de vue méthodologique. Les doctorants dont la thèse porte sur un sujet de droit comparé suivent d'autre part une formation spéciale à la méthode comparatiste, qui a ses propres exigences. Une publication portant spécifiquement sur la méthodologie du droit comparé est d'ailleurs envisagée.

Les doctorants sont aussi associés à la publication de chroniques régulières dans une revue juridique les Petites affiches.

Le comité souligne donc la place très importante faite à la formation des doctorants par la recherche.

## Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

L'unité semble avoir très bien surmonté le départ des deux précédents directeurs et la nouvelle direction, confiée à des membres anciens de l'équipe, poursuit le développement engagé dans les années antérieures avec une grande détermination. Tout en restant fidèle à ses thèmes de recherche, l'unité a noué de nouveaux partenariats, renouvelé ses méthodes et engagé des actions nouvelles, en particulier à la faveur de projets ANR.

Dans l'immédiat, l'unité a le projet de publier chez Dalloz un ouvrage collectif sur les effets des décisions de justice en droit comparé et un ouvrage sur la méthode du droit comparé. Outre la seconde mission effectuée pour le compte de l'ARERT évoquée ci-dessus, l'unité prépare d'ores et déjà un colloque sur l'état-civil en droit comparé pour 2015.

Ce projet scientifique est globalement cohérent : cohérent sur le plan scientifique, cohérent avec les spécialités des membres de l'équipe et cohérent avec les thématiques des M2 auxquels il est adossé. Il serait toutefois intéressant que le CEJEC puisse établir davantage de synergies avec le Centre de droit international de Nanterre (CEDIN - EA 382).



## 4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :	Lundi 25 février 2013
Début :	08h30
Fin :	18h15
Lieu de la visite :	Université de Paris-Ouest Nanterre
Institution :	UFR droit
Adresse:	Bâtiment F, 200 Avenue de la République, Nanterre (92)

### Locaux spécifiques visités :

Bureaux des chercheurs, salles de réunion, bibliothèque

### Déroulement ou programme de visite :

Les rencontres avec les membres du CEJEC se sont déroulées dans le cadre de la visite de plusieurs unités de recherche de l'Université Paris Nanterre qui ont eu lieu le lundi 25 février 2013. L'accueil du comité d'experts a été organisé par le Doyen de la Faculté de droit et les Directeurs des unités de recherche concernés.

Après une réunion à huis clos du comité (8h30-9h00), une première séance (09h00-9h45) a été consacrée à l'audition de M. Philippe GERVAIS-LAMBONY (vice-Président du Conseil scientifique) représentant de la tutelle, qui a présenté la vision de la recherche en droit dans l'Université Paris 10 ainsi que la place attribuée au CEJEC, et de M. Matthieu CONAN, Doyen de la Faculté de droit.

La matinée s'est poursuivie par une rencontre avec les directeurs et les membres du CEDIN.

C'est au cours de la première partie de l'après-midi que le comité s'est entretenu avec les membres du CEJEC

Une première rencontre (14h00-15h30) a permis aux directeurs du CEJEC, M. Ismaël OMARJEE et M<sup>me</sup> Laurence SINOPOLI, de présenter leur unité de recherche. Un dialogue constructif à base de questions et de réponses s'est ensuite instauré entre les membres du comité et ceux de l'unité présents en nombre. Cet échange a permis de compléter utilement le dossier de l'unité.

Dans un second temps (15h30-16h00), le comité de visite a recueilli à huis-clos les impressions de plusieurs doctorants de l'unité.

Les discussions avec les représentants de la tutelle et avec les directeurs et membres de l'Unité, ainsi que les auditions des doctorants, se sont déroulées dans une excellente ambiance.

Le comité a ensuite rencontré les membres du Centre d'histoire et d'anthropologie du droit.

Les membres du comité ont ensuite échangé à huis clos (17h30-18h15) sur les rencontres de l'après-midi.



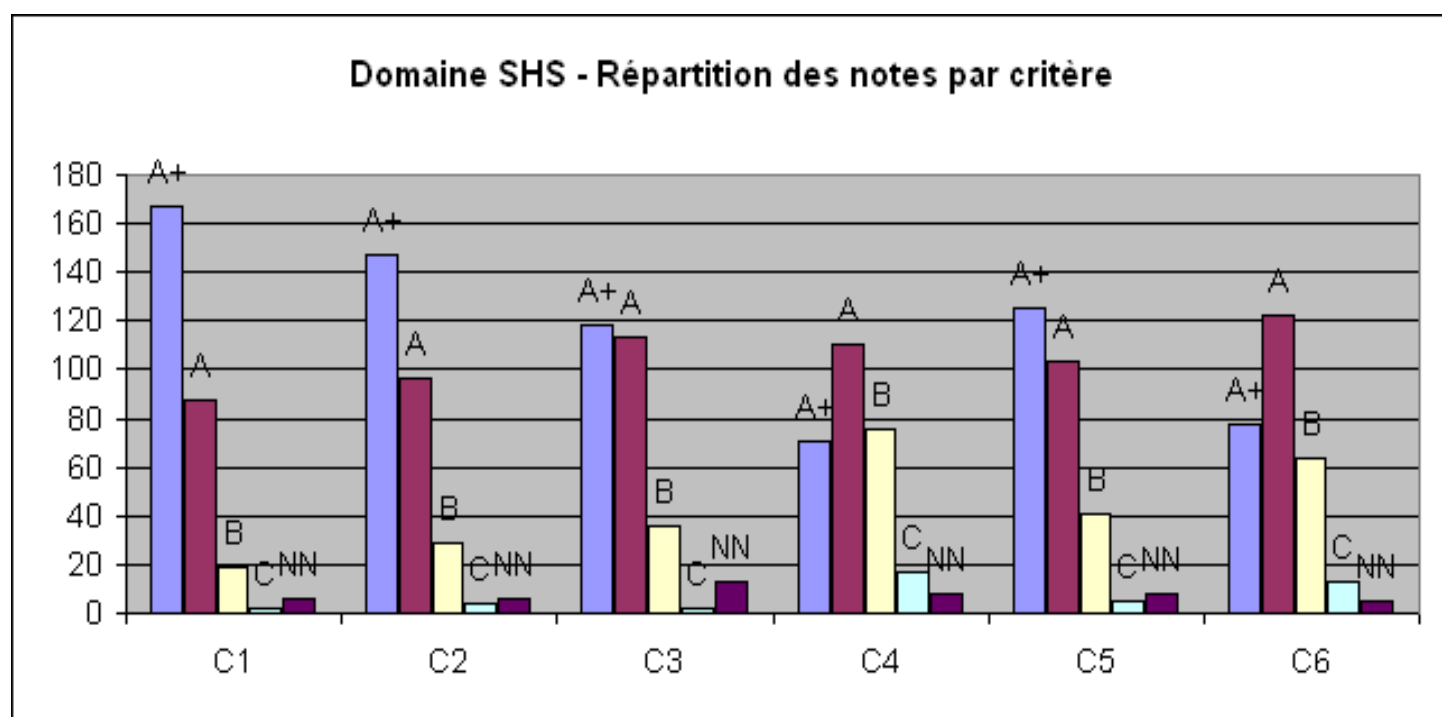
## 5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
<b>A+</b>	167	147	118	71	125	78
<b>A</b>	88	96	113	110	103	122
<b>B</b>	19	29	36	76	41	64
<b>C</b>	2	4	2	17	5	13
<b>Non Noté</b>	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
<b>A+</b>	59%	52%	42%	25%	44%	28%
<b>A</b>	31%	34%	40%	39%	37%	43%
<b>B</b>	7%	10%	13%	27%	15%	23%
<b>C</b>	1%	1%	1%	6%	2%	5%
<b>Non Noté</b>	2%	2%	5%	3%	3%	2%





## 6 ● Observations générales des tutelles

Nanterre, le 22 avril 2013

Références :

S2PUR140007081 - Centre d'Etudes Juridiques Européennes et Comparées - CEJEC -  
0921204J

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Professeurs

Nous vous remercions de l'envoi du rapport d'évaluation du CEJEC faisant suite à la visite du comité d'évaluation.

En dehors des corrections matérielles figurant dans le document joint, ce rapport n'appelle pas d'observations particulières de notre part.

Nous sommes sensibles à l'intérêt que le comité manifeste pour les activités du centre et y voyons un encouragement à la poursuite de ces activités.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Professeurs, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Ismaël Omarjee et Laurence Sinopoli  
Co-directeurs du CEJEC